

Eyrless Liquide

Fiche technique

Lessive liquide complète enzymatique active dès les basses températures.

Lessive liquide tous textiles y compris les tissus synthétiques et couleurs. Lessive enzymatique active dès les basses températures (30°C à 40°C).

S'utilise en blanchisserie et collectivités, en eaux douces et dures.

Peut s'utiliser avec des doseurs automatiques. Composée de tensioactifs, d'agents séquestrants, d'inhibiteurs de grisaillement, de sels alcalins, d'azurants optiques.

Lessive complète utilisable aussi bien en milieu hospitalier, collectivités mais également en hôtellerie et restauration. Agréablement parfumé

Mode d'emploi

Dosage : de 5 à 25 g/kg de linge sec selon le degré de salissure et la dureté de l'eau.

En cas de tâches rebelles, verser directement un peu de produit sur le linge avant lavage.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide vert

- pH:8-9

- Densité: 1,03 - 1,05

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas laver les articles portant le symbole : A Respecter les indications de lavage et de température maximum pour chaque type de textile.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1. Peut produire une réaction allergique. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5 55 27 65 27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

13-03-2024 Ind. 14







